

Boni Momentum

Un bon rendement mérite d'être récompensé. Le **boni Momentum** d'Assomption Vie* est une initiative de rémunération qui vous encourage à propulser vos ventes et à développer votre entreprise, tout en touchant une plus grande commission.

COMMENT ÇA FONCTIONNE

Les conseillers qui atteignent le seuil de 10 000 \$ en commission annualisée nette de première année (CANPA) sur tous les produits d'assurance individuelle au cours d'une année civile deviennent admissibles au boni Momentum.

Une fois qu'un conseiller atteint une CANPA de 10 000 \$, le boni Momentum est appliqué à toutes les CANPA pour l'année et le conseiller sera admissible au boni Momentum rehaussé pour l'année suivante (voir ci-dessous). Le conseiller demeure admissible au boni Momentum tant et aussi longtemps qu'une CANPA minimale de 10 000 \$ est atteinte chaque année civile.

VERSEMENT DU BONI

Le boni Momentum est calculé le dernier jour de chaque mois. Une fois qu'un conseiller atteint une CANPA de 10 000 \$, le boni Momentum est versé rétroactif sur la base de toutes les CANPA gagnées depuis le début de l'année civile courante. Le boni sera versé dans la première semaine du mois suivant.

Nombre d'années consécutives	1	2	3	4 ou plus
Boni Momentum	15 % de la CANPA	20 % de la CANPA	25 % de la CANPA	30 % de la CANPA

*Le boni Momentum fera partie du Guide de rémunération des courtiers et est assujettie aux conditions générales du guide et du contrat du courtier avec Assomption Vie. La commission annualisée nette de première année ou CANPA correspond au montant total de la commission gagnée sur les ventes d'assurance individuelle au cours d'une année civile, déduction faite des rétrofacturations réparties sur notre période de rétrofacturation standard de 24 mois. Si, au cours d'une année civile donnée, un conseiller recevant un boni Momentum génère un montant moindre que le montant minimal de CANPA, il n'aura plus droit au boni Momentum. Si, au cours d'une année ultérieure, le conseiller génère une CANPA minimale pour cette année, il aura à nouveau droit au boni Momentum et la qualification est alors réinitialisée à l'année 1. Si, pendant l'année de qualification, le conseiller reçoit un boni Momentum et que des rétrofacturations sont engagées, une partie du boni équivalente au montant de la rétrofacturation sera déduite du taux de boni applicable. Les polices soumises par plus d'un conseiller seront qualifiées en fonction du pourcentage de partage des commissions de chaque conseiller, en fonction des codes de courtier individuels. Tous les candidats doivent suivre les directives de l'industrie et la réglementation en vigueur, y compris la divulgation complète à leurs clients concernant la participation au boni Momentum et à tout autre programme incitatif applicable. Pour plus de détails sur la rémunération et le boni, veuillez consulter la dernière mise à jour du Guide de rémunération des courtiers.

CALCULEZ VOS GAINS POTENTIELS!

Voyez comment le boni Momentum affectera vos commissions en utilisant notre calculateur pratique :

Comment dois-je en vendre ?

Veillez compléter les espaces vides

CANPA minimale

Critères de qualification

CPA moyenne (%)

Sélectionnez la CPA moyenne pour la production

Primes minimales

Primes minimales nécessaires pour obtenir le boni Momentum

Osez rêver!

Découvrez combien vous pourriez gagner de plus

Objectif de primes

Entrez un montant (supérieur au montant minimal de primes)

Surcommission (%)

Entrez le pourcentage de surcommission admissible pour la production personnelle

	Commission standard	Boni Momentum	Paiement Momentum	Commission totale
Année 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Année 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Année 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Année 4	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

DAVANTAGE DE RAISONS DE FAIRE AFFAIRE AVEC ASSOMPTION VIE

Assomption Vie s'engage à vous aider à développer votre entreprise. En plus du boni Momentum, nous vous aidons à :

- Gagner du temps, grâce à nos processus et nos outils incomparables, comme *Lia*.
- Conclure des ventes plus rapidement (nous émettons vos propositions en aussi peu que 24 heures!).
- Être rémunéré deux fois par semaine.
- Recevoir une formation sur les produits et un soutien à la tarification.
- Et plus encore!

Contactez notre équipe de vente interne pour en apprendre davantage! info@assomption.ca • 800 455-7337